

MAIRIE DE CHEVENON

3 rue des Ecoles

58160 CHEVENON

Compte-rendu du conseil municipal

DU 26 Février 2019

Fermeture Boulangerie

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la fermeture de la boulangerie le 03 mars 2019. Charge Monsieur Bernard GAILLARD de déposer une annonce sur le site de TF1 (SOS Village) pour trouver un futur repreneur.

Le conseil municipal décide également de faire une proposition à Monsieur JOLIVOT pour le rachat du matériel (20 000 euros)

Actualisation Convention entre la Commune de Chevenon et ROIDOR IMMOBILIER, lotisseur

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal de la convention passée le 12 décembre 2012 entre la Commune de Chevenon et ROIDOR IMMOBILIER concernant les travaux d'éclairage public du Lotissement du Pré Vert et la finition de la voirie avant rétrocession à la commune pour l'euro symbolique. Le montant des travaux restants à la charge du lotisseur. Ils interviendront en mai 2019.

Achat parcelles Ancien Camping de Chevenon pour aménagement en hébergements locatifs par la CCLA

Monsieur Le Maire donne lecture de la délibération du conseil communautaire de la CCLA en date du 26 février 2019 stipulant le projet d'achat du terrain de l'ancien camping pour une surface de 14000 m² environ et pour la somme de 100 000€ afin de réaliser le 3^e tranche des aménagements du site Zébulle Parc.

Demande aide financière centre social Imphy

Le centre social d'Imphy a pour nouveau projet "manger et bouger" dont l'objectif principal est de sensibiliser les familles du territoire à l'intérêt d'une alimentation équilibrée et variée liée à la pratique d'une activité physique.

Il souhaite développer ses actions en partenariat avec la commune de Chevenon et recherche un soutien financier

Le conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

Devis ALGEKO

Le local du personnel vers le bâtiment technique doit être renouvelé. Des devis sont en cours pour réaliser cette opération.

